

Appel à candidatures

EN CREUX*

COMMANDE PHOTOGRAPHIQUE



Nœux-les-Mines, 1984 © Jean-Pierre Gilson, Artothèque du CRP/

* *en creux* : [adverbe] de façon sous-entendue, par contraste

Le CRP/ Centre régional de la photographie Hauts-de-France fête ses 40 ans en 2022.

À l'occasion de cet anniversaire, le CRP/ lance une commande à destination des artistes auteur.e.s photographes professionnel.le.s. Dans le cadre de ses missions de soutien et d'accompagnement à la création, le CRP/ pilotera l'ensemble des projets dans leur réalisation et en impulsera la direction artistique.

Quatre photographes seront sélectionné.e.s par un jury constitué de professionnel.le.s de la photographie contemporaine présidé par le CRP/, pour mener un travail artistique personnel.

En écho à l'anniversaire des 10 ans de l'inscription du Bassin minier sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, les projets devront porter sur ou avoir un lien avec ce territoire emblématique de la région.

CRP/ Centre régional de la photographie
Hauts-de-France
Place des Nations
59282 Douchy-les-Mines / France

+33 [0]3 27 43 56 50
contact@crp.photo
www.crp.photo

  @crpnord

Partie intégrante de l'ADN du CRP/, le Bassin minier incarne un passé industriel, un héritage multiple (social, économique, architectural, historique,...). Il est aussi le point de départ de nombreux questionnements sur l'avenir (écologie, transformations du paysage, patrimoine, transition vers d'autres secteurs d'activité...) et rejoint plusieurs axes de recherches du Centre d'art situé à Douchy-les-Mines, au cœur même de ce territoire.

Dans l'esprit de la Mission Photographique Transmanche, noyau de la collection photographique du CRP/, cette nouvelle commande ambitionne de poursuivre le développement du fonds et d'affirmer la défense d'une photographie ancrée sur des problématiques de représentation du territoire.

Les approches présentant un caractère original, innovant, interactif, participatif et/ou plastique seront privilégiées.

Le Bassin minier

Le Bassin minier a été inscrit au Patrimoine mondial en 2012 en tant que "paysage culturel". Ce territoire autrefois rural, s'étirant de la frontière belge à l'est, aux collines de l'Artois à l'ouest, est jalonné de trésors techniques et architecturaux issus de trois siècles d'exploitation du charbon. D'est en ouest, sur 120 km, le Bassin minier se décline sous de multiples aspects, son patrimoine et ses paysages ne sont jamais les mêmes. Pour représenter au mieux toutes ces richesses et cette diversité, le périmètre inscrit au Patrimoine mondial inclut 353 éléments patrimoniaux et 4.000 hectares de paysage, de Condé-sur-l'Escaut à Enquin-lez-Guinegatte.

Parmi ces éléments figurent les terrils et les chevalements, véritables repères dans le paysage du Bassin minier. A leurs côtés, d'autres éléments sont tout aussi représentatifs : des fosses d'extraction, des voies ferrées, des sièges de compagnies, des cités minières, ainsi que des équipements collectifs (églises, écoles, salles des fêtes, dispensaires...). Ces derniers témoignent de la prise en charge des mineurs et de leurs familles, par les compagnies "du berceau à la tombe".

Si le périmètre inscrit sur la Liste du patrimoine mondial peut sembler fragmenté, il ne se réduit pas pour autant à une collection de sites ou de monuments individuels. C'est le Bassin minier dans sa continuité qui a été distingué. Les 353 biens remarquables sont les composantes d'un paysage qui permet de lire aujourd'hui encore l'histoire de ces trois derniers siècles.

En savoir plus : <http://bassinminier-patrimoinemondial.org>

Calendrier

Ouverture de l'appel à candidatures > 2 février 2022
Clôture de l'appel (délai de rigueur) > 1^{er} avril 2022, minuit
Jury et annonce des quatre projets lauréats > courant avril 2022
Réalisation de la commande > fin avril 2022 - février 2023
Entretiens de fin de commande > mars 2023
Restitution envisagée (formes à définir) > 2023

La commande est passée aux photographes dès l'annonce des quatre lauréats. Ceux-ci auront donc 10 mois pour réaliser leur projet. Chacun recevra, sur facture, un budget de 6.000 € toutes charges comprises. Cette enveloppe comprend le financement de la phase de recherche et la réalisation du projet (hors production finale des œuvres), les frais, la rémunération et les droits d'auteurs.

Les modalités du projet feront l'objet d'un contrat de commande établi entre le CRP/ et le lauréat. L'ensemble de la commande bénéficiera de la direction artistique du CRP/, qui veillera au suivi soutenu du travail de création grâce à des réunions individuelles et collectives régulières pour accompagner chaque étape de la commande.

À la fin de la période de réalisation, en mars 2023, les photographes devront, lors d'un entretien avec la direction artistique, livrer leur projet abouti sous la forme d'un portfolio.

La production finale, la valorisation des projets, la restitution sous des formes à déterminer, ainsi que les conditions de l'entrée des œuvres dans les collections du CRP/ se réaliseront dans une seconde phase, en 2023.

Eligibilité

L'appel à candidature est ouvert à toute personne physique majeure, française ou étrangère. Les candidats devront pouvoir justifier d'un statut de photographe ou d'artiste professionnel.

Candidature

Les candidatures se font exclusivement par l'envoi d'un dossier numérique, constitué d'un seul fichier .pdf ne dépassant pas 8 Mo, à l'adresse : encreux40@gmail.com.

Ce dossier comprend :

- Un portfolio présentant le travail de l'artiste (10 pages max.),
- Une note d'intention, rédigée en français ou en anglais, présentant le projet envisagé, les modalités de sa réalisation et les motivations personnelles et artistiques (1 page A4 max.),
- Un curriculum vitae (1 page A4 max.)

Tout dossier incomplet ne pourra être pris en compte.

En partenariat avec la Mission Bassin Minier : www.missionbassinminier.org

Avec le soutien de la DRAC Hauts-de-France

